



LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSEMONT

72, rue Joseph Hubert - 97470 SAINT-BENOIT Tél.: 0262 92 95 38

UTILISATION DE VEHICULE PERSONNEL PENDANT LA PFE / PFMP

Je soussigné.e (nom et prénom de l'élève)		
Classe:		
Déclare utiliser un véhicule particulier pour me rendre su	r mon lieu de s	tage à (adresse complète du
lieu de stage si différent de la convention):		
pendant la période de formation en entreprise du//	20 au//	20 et accepte les modalités
de remboursement des frais de déplacement de l'établiss	sement.	
[] S'agissant des élèves autorisés à utiliser un véhicule pe	ersonnel, ils sor	nt remboursés sur la base des
taux indiqués dans l'arrêté du 03 juillet 2006 fixant les co	onditions et les	modalités de règlement des
frais occasionnés par les déplacements temporaires des p	personnels de l	'Etat avec un plafond de 30€
par élève et par année scolaire. []		
		Saint-Benoît,
		Le /20
Signature:	-13	
Des parents si l'élève est mineur	Elève	
	Validée le	
	Par Le Provise	eur

A fournir:

- -Convention de stage signée
- -Certificat de présence signée par l'entreprise
- -Copie de carte grise
- -RIB du responsable légal